

# **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

*Commune d'ARMOY*



L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note est également disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2020. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.

En raison du contexte sanitaire lié à la crise du Covid 19, le budget 2020 a été voté le 7 juillet 2020 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

---oO---

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de la collectivité :

- **La section de fonctionnement regroupe :**
  - toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions).
  - toutes les recettes que la collectivité peut percevoir, il existe trois principaux types de recettes, la fiscalité, les dotations versées par l'Etat et les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population.
- **La section d'investissement comporte :**
  - en dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours...)
  - en recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'Etat, le fonds de compensation de la TVA. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

► Les dépenses de fonctionnement :

Chap	Libelle	Montant voté
011	Charges à caractère général	184 273
012	Charges de personnel	143 915
014	Atténuations de produits	14 700
65	Autres charges de gestion courante	330 920
66	Charges financières	31 000
67	Charges exceptionnelles	2 500
012	Virement à la section d'investissement	0
042	Opérations d'ordre entre section	41 084
	<b>TOTAL</b>	<b>748 392</b>

► Les recettes de fonctionnement :

Il a été décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux par rapport à 2019.

Chap	Libelle	Montant voté
013	Atténuations de charges	3 700
70	Produits des services	12 300
73	Impôts et taxes	602 788
74	Dotations et participations	206 771
75	Autres produits gestion courante	52 000
77	Produits exceptionnels	700
002	Résultat reporté	890 256
	<b>TOTAL</b>	<b>1 768 515</b>

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à l'emprunt.

► Les dépenses d'investissement :

Chap	Libelle	Montant voté
20	Immobilisations incorporelles (études)	0
204	Subventions d'équipement versées	42 000
21	Immobilisations corporelles	71 892
23	Immobilisations en cours	38 108
27	Autres immobilisations financières	25 446
16	Remboursements d'emprunts	43 839
	<b>TOTAL</b>	<b>221 285</b>

Les projets d'équipements et de travaux (chapitres 20 21 23 du tableau ci-dessus) portent essentiellement sur les domaines suivants :

Construction d'un columbarium	25 000
Viabilisation aire accueil	2 621
Vidéoprotection	40 000
Matériel informatique	4 271
Réaménagement bâtiment Mairie	38 108
Virement budget caveaux pour construction caveaux	25 446

► Les recettes d'investissement :

Chap	Libelle	Montant voté
13	Subventions d'investissement	32 935
10	Dotations-Fonds divers-Réserves	74 625
021	Virement de la section de fonctionnement	0
040	Opérations d'ordre entre sections	41 084
001	Solde d'exécution positif reporté (n-1)	148 760
	<b>TOTAL</b>	<b>297 404</b>